ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/02/2025

tenue par Monsieur ZUPAN, Président(e) du Tribunal

En présence de Madame ROULLEAU, Greffière

09 heures 30

01) **DOSSIER N° 2500364** **RAPPORTEUR:** **Monsieur David ZUPAN**

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - ETRANGERS - Décision de refus implicite de délivrance de carte de résident

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	HUG & ABOUKHATER (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR	M. le Préfet

Arrêté le 05/02/2025

Le président du tribunal